



Etat des lieux : trous dans le mur

Par **kristl75**, le **08/03/2013** à **10:28**

Bonjour,

Je vais rendre mon appartement et ma propriétaire étant très "prêt de ses sous" j'ai peur qu'elle soit prête à tout pour garder ma caution. L'appartement est propre, il n'y a pas eu de soucis particulier mais nous allons démonter les meubles (fixés aux murs) et je voulais savoir comment est ce qu'on doit rendre l'appartement ? les trous rebouchés ? ou les trous rebouchés et repeints ?

Merci d'avance pour votre aide

Par **cocotte1003**, le **08/03/2013** à **12:35**

Bonjour, vous devez rendre le bien, trous rebouchés ET repeints de façon discrete, cordialement